

PREFET DE LA MANCHE

Saint-Lô, le

PREFECTURE
Direction des libertés publiques et de la réglementation
Bureau de la circulation

Affaire suivie par : M. Leportier ou M. Raoult
Téléphone : 02.33.75.49.50
Télécopie : 02.33.75.48.63

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli un dossier d'inscription à l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi qui se déroulera le **mardi 6 octobre 2015** pour les épreuves d'admissibilité, et **à partir du lundi 9 novembre 2015** pour l'épreuve d'admission.

Vous trouverez également ci-joint :

- Une **notice explicative** concernant le déroulement de l'examen, **que je vous demande de lire très attentivement avant de compléter votre dossier** ;
- Copie de l'arrêté ministériel du 3 mars 2009 relatif aux conditions d'organisation de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi;
- Copie de l'arrêté préfectoral fixant les dates de l'examen;
- Copie de l'arrêté préfectoral fixant le programme et le contenu de l'épreuve écrite d'orientation et de tarification de l'unité de valeur n°3 (U.V.3);
- Une demande de visite médicale accompagnée de la liste des médecins agréés.

Je vous rappelle que toute candidature parvenue en dehors des délais légaux sera rejetée. Les dossiers incomplets seront systématiquement retournés aux intéressés.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la préfète,
La Secrétaire Générale

Cécile DINDAR